

Budgets municipaux

2018

VILLE DE CHECY



CHÉCY



EQUILIBRE GENERAL VILLE

INVESTISSEMENT : 3 905 737€

FONCTIONNEMENT : 10 390 466€

TOTAL: 14 296 203€

FONCTIONNEMENT : LES RECETTES

10 373 696€

LES PRODUITS DES SERVICES

1 401 896€

- Les services aux familles : 666 313€
- Les remboursements de charges engagés par le budget de la ville pour d'autres services : CCAS George SAND et SIGMA : 412 000€
- Les recettes des mises à disposition ou de prestations assurées par la commune au bénéfice d'autres collectivités : 81 000€, mutualisation autorisation droit des sols avec Bou et Combleux, école de musique de Semoy et Chécy, métropole (36 000€)

LES PRODUITS DES SERVICES

1 401 896€

- La location du gîte, les recettes du musée, la redevance d'occupation du domaine public (EDF, opérateur téléphonique), la location des salles du bourg: 53 998€
- Le remboursement des emprunts transférés à la Métropole : 172 800€

LES DOTATIONS D'ETAT ET DES COLLECTIVITES : 1 912 826€

- La dotation globale forfaitaire
1 200 000€ stable par rapport à 2017
- Les dotations complémentaires de l'État 508 558 €
- Les dotations des collectivités territoriales 21 475 €
- Les subventions d'autres organismes (CAF)
182 600€

LA FISCALITE

- Taxe d'habitation : 25%
- Abattement de 10% sur la valeur locative pour les foyers les plus modestes : 230 foyers concernés
- Abattement de 10% sur la valeur locative pour les personnes handicapées : 15 foyers concernés
- Taxe foncière 40% Baisse d'un point par rapport à 2017

LES RECETTES FISCALES

- Les taxes foncières et la taxe d'habitation 5 850 000€
- La dotation de compensation de taxe professionnelle versée par l'agglomération : 202 825€
- Les droits de mutation : 220 000€
- Les taxes communales sur les activités économiques : 145 500€ (camping, marché, taxe sur la publicité)
- Le Fond National de Garantie Individuelle de Ressources versé par l'Etat : 36 816 €
- La dotation de solidarité communautaire : 69 922 €
- La taxe communale sur l'électricité : 40 000 €

FONCTIONNEMENT : LES DEPENSES

8 862 123€

LES DEPENSES DE PERSONNEL :

5 476 905€ baisse de 9,5%

- Transfert des agents des espaces publics et des espaces verts à la Métropole (17 agents et 2 départs en retraite pour 661 780€)
- Recrutement de 17 agents pour le recensement
- Recrutement du 4^e policier en année pleine
- Recrutement d'un agent pour la délivrance des cartes d'identité et des passeports
- Poursuite du plan de stagiairisation des contractuels

LES CHARGES DE GESTION :

2 023 186€

- Les fournitures : 552 154€ (les fluides, les combustibles, les produits d'entretien,...).
- Les prestations de service : 1 023 690€ (contrat pour la restauration scolaire, le nettoyage des locaux, contrat d'assurance,...)
- Les services divers : 413 197€ (l'affranchissement, le téléphone, le bulletin municipal, les manifestations en centre bourg et en bord de Loire, refacturation par la Métropole des travaux réalisés sur les espaces communaux (180 000€))

LES SUBVENTIONS : 1 027 352€

- La subvention au CCAS : 294 000 € (+ 4000€)
- La subvention pour le budget de l'espace George SAND : 260 000€ (+ 5 000€)
- Les subventions aux associations de Chécy : 252 000 €
- La participation aux syndicats intercommunaux :
21 500€
- Indemnités des élus 120 000€

LES CHARGES FINANCIERES :

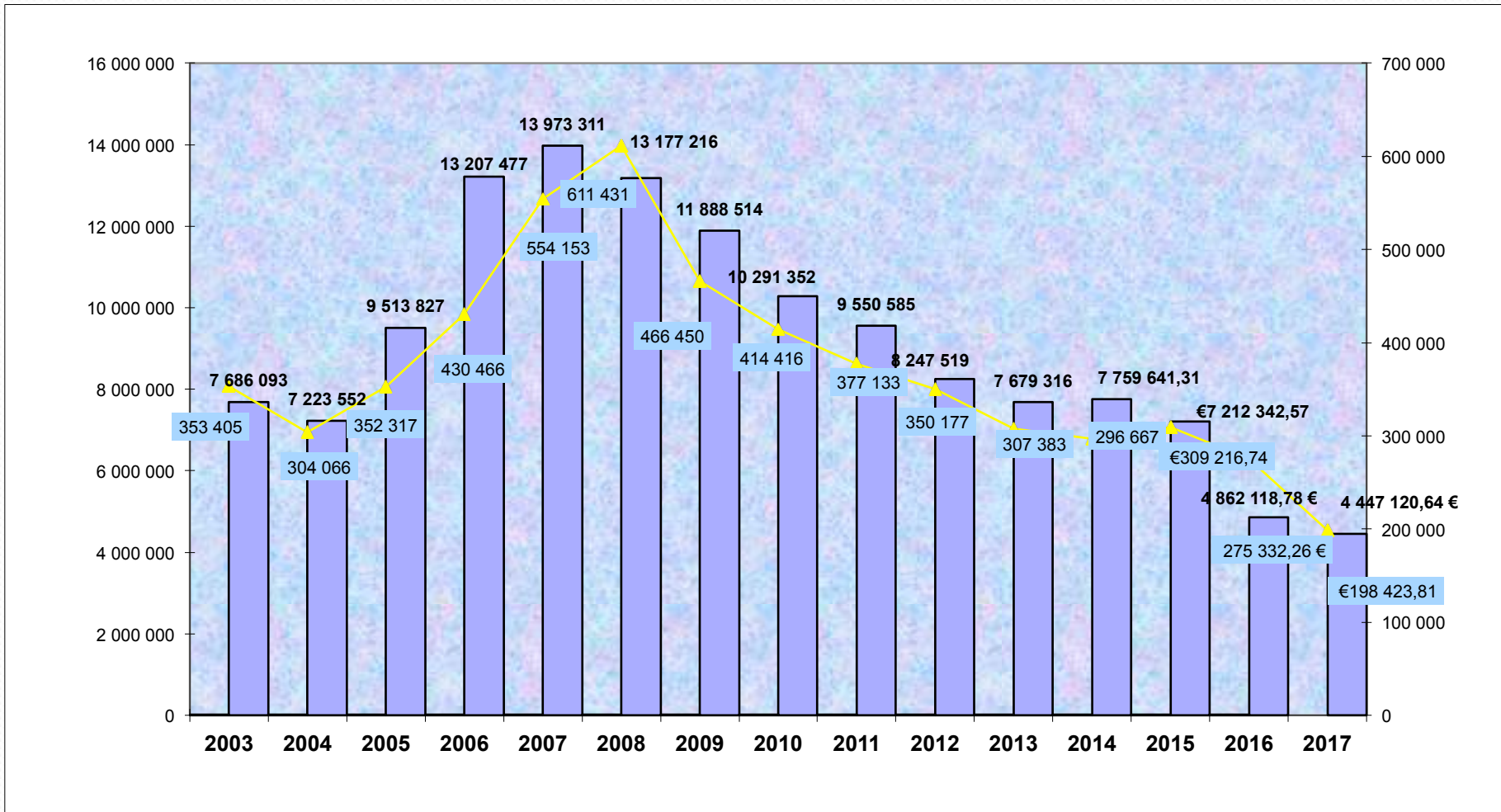
327 000€

- Intérêts d'emprunts classiques : 140 000€
- Loyer financier du PPP : 52 000€

Ces sommes seront remboursées par la Métropole

- Fonds de péréquation intercommunale : 70 000€
- Pénalités Loi SRU sur le logement social : 65 000€

Encours de la dette au 31/12/2017 : 3 592 000€ (hors PPP)



INVESTISSEMENT : LES RECETTES

3 905 737€

- L'épargne dégagée 1 228 343€ en forte hausse dont 400 000€ provenant de la reprise de provision pour la réalisation du gymnase
- Le fonds de compensation de la TVA 150 000€
- La taxe d'aménagement 150 000€
- Subventions d'investissement : 1 072 894€
- Emprunt prévu pour 1 000 000€ pour financer la construction du nouveau gymnase

INVESTISSEMENT : LES DEPENSES

3 888 967€

LA DETTE EN CAPITAL 434 000€

LES OPERATIONS

- **LE NOUVEAU GYMNASSE : 2 301 000€**
- **LE PLAN ACCESSIBILITE : 50 000€**
- **CIMETIERE: 90 000€**

TOTAL DES OPERATIONS : 2 441 000€

LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS

- Achat de terrains : 50 000 €
- Travaux dans les bâtiments communaux : 121 200€
- Travaux dans les écoles : 250 000€
- Renouvellement des équipements dans les écoles : 81 634€€
- Le renouvellement des équipements des services : 124 972€
- Les aménagements des espaces communaux et l'embellissement de la ville: 36 500€
- Participation à la voirie et aux espaces publics transférés à la communauté urbaine : 333 321€

L'impact des transferts de compétences à la métropole

Fonctionnement

- Espace public : 498 641€
- Espace vert : 323 404€
- Défense incendie : 5 236€
- Plan local d'urbanisme : 3 162€
- Fourrière animale : 2 740€

TOTAL : 833 184€

- Attribution de compensation due par la Métropole à la ville :
1 036 009€

SOLDE : + 202 825€

Investissement

- Espace public : 310 889€
- Espace vert : 17 373€
- Défense incendie : 0€
- Plan local d'urbanisme : 5060€

TOTAL : - 333 321€



EQUILIBRE GENERAL ESPACE GEORGE SAND

FONCTIONNEMENT : 387 355€

LES RECETTES

- Location de salles et prestations annexes : 40 000€
- Ventes de billets : 51 500€
- Subvention de la région : 36 000€
- Subvention d'équilibre de la commune : 259 885€

LES DEPENSES

- Coût de fonctionnement de l'espace 146 305€
- Coût de la programmation culturelle 131 050€
- Coût du personnel mis à disposition 110 000€